

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^E SÉLECTION GAF JO 4 ET 5 – ZONE 1



CLUB DE GYMNASTIQUE GYM-PLUS DES LAURENTIDES

SITE DE COMPÉTITION

PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE
1025, CHEMIN DU PLAN-BOUCHARD
BLAINVILLE, J7C 4K7

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Site Web : www.gymqc.ca <i>Personne contact</i> : Marylène Turp (mturp@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	Club de gymnastique Gym-Plus des Laurentides <i>Directeur de la compétition</i> : Valérie Turp <i>Courriel</i> : info@gym-plus.ca
DATE	21 et 22 mars 2020
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	Days inn 1136 boulevard Curé Labelle, J7C 3J4 Blainville
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	Days inn 1136 boulevard Curé Labelle, J7C 3J4 Blainville
SITE DE COMPÉTITION	Parc Équestre de Blainville 1025, Chemin du plan-bouchard Blainville, J7C 4K7
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DATE LIMITE : 20 MARS 2020	Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition : <ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 21 février 2020**
- **Date production de l'horaire : 6 mars 2020**
- **Frais d'inscription : 97.00\$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à GYMQC) : 50 \$ / Athlète jusqu'à concurrence de 250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs**

Compétition de sélection (GAF)

AUCUN

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
 1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 2. Choisissez l'événement, la zone et le club.
 3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 4. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 6. Cliquez sur "envoyer inscription"
 7. Lire la procédure et condition
 8. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 9. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (info@gym-plus.ca).
3. Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé au nom de **Gym-Plus** et doit être retourné à l'adresse suivante :

Club Gym-Plus
CP. 60026, Boisbriand, QC.
J7H 0G7
4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
5. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

MUSIQUE (GAF)

Toutes les musiques ont déjà été reçues au bureau de GYMQC avec les affiliations de chaque club.

Dans le cas où une gymnaste modifiait sa musique, les clubs devront envoyer la musique modifiée, par courriel à cturp@gymqc.ca à la date limite d'inscription. La musique devra avoir le même libellé que lors du premier envoi avec les affiliations.

COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS

Des collations seront servies sur place.

Un restaurant sera présent pour vous procurer des repas (\$).

ACCREDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.

PHYSIOTHÉRAPIE

Un service de physiothérapie sera présent.

RÉSEAUX SOCIAUX

www.gym-plus.ca

<https://www.facebook.com/gymplulaurentides>